

FLASH INFO

CHAMPDÔTRE n°38

- Août 2023

Les Conseillers municipaux se sont réunis sous la Présidence du Maire Jean-Louis LAGUERRE pour délibérer les points suivants :

Séance du 21 juin 2023

1/ RODP - Distributeur automatique de pizzas

Après avoir émis un avis favorable à la demande de la société API TECH pour l'installation d'un distributeur automatique de pizzas sur le parking situé en face de l'Agence Postale Communale, le Conseil municipal fixe le prix annuel de redevance d'occupation du domaine public à 2 200 €. La machine devrait entrer en service courant octobre.

2/ Vente de coupe de bois par l'ONF

Comme énoncé dans le précédent Flash Info (n°37), la commune, via l'ONF, a mis en vente aux enchères 2 lots distincts de bois sur pied :

- Peupliers : parcelle cadastrée section ZK numéro 65 pour une quantité de 793 m3 à l'occasion d'une vente nationale de peupliers le 8 juin 2023.
- Chênes : parcelle 13 pour une quantité de 43 m3 le 14 Juin 2023.

Il en résulte que :

- les peupliers : ont été vendus à la société NICLOTTI LEGNAMI Snc domiciliée Via Settimo 14/bis à AZEGLIO (Italie) pour un montant de 44 611.00 € TTC.
- les chênes : ont été vendus à la société FOREY SA domiciliée Rue de la Fontaine à Saint-Nicolas-Les-Citeaux (21) pour un montant de 6 050.00 € TTC.

3/ Questions diverses

Fibre optique :

La commercialisation de la fibre optique dans notre commune est prévue pour le mois de septembre 2023. Toutefois, en raison d'un problème technique, une partie des habitations situées le long de la Tille ne pourra être raccordée dans l'immédiat.

Vous devriez être contactés par les opérateurs dès la fin du mois d'août.

Séance du 29 juin 2023

1/ Approbation du prix de vente d'une parcelle de terre pour la construction d'une unité de traitement d'eau potable à Champdôtre

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition faite par le SINOTIV'EAU, d'acquérir 1000 m² dans la parcelle E 241 dans le but d'ériger une unité de traitement d'eau potable à charbon actif.

La commune de Champdôtre est propriétaire de la parcelle cadastrée section E 241, Les Grands Pâtis, d'une surface de 86,7158 ha.

La vente d'une partie de la parcelle E 241 jouxtant la parcelle E 229, sur laquelle se situe l'actuelle station de pompage, permettrait au SINOTIV'EAU l'édification du bâtiment à proximité de cette station.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De vendre au SINOTIV'EAU 1 000 m² de la parcelle E 241 au prix de 1 000,00€.
- De recevoir de la part du SINOTIV'EAU une indemnité de perte de jouissance et de perte d'exploitation pour 2 000,00 €.
- Le bornage, les frais de notaire de la vente de la partie de la parcelle sont à la charge de l'acquéreur.

Séance du 12 juillet 2023

1/ Marchés publics : Accord cadre de travaux à bons de commande - Sécurisation des traversées du village « requalification des RD31/RD 976 » - Attribution du marché

VU la délibération 2023/04/013 portant lancement de la consultation d'un accord cadre de travaux - Sécurisation des traversées du village « requalification des RD31/RD 976 »

VU le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres réunie le 10 juillet 2023 faisant état de la requalification des RD 976 et 31, la candidature de l'entreprise Roger Martin a été retenue pour un montant total de 1 043 974, 95 € HT de travaux répartis par tranches, comprenant la création de trottoirs et la remise en état du réseau d'eau pluviale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- De signer le présent marché avec la société SAS ENTREPRISE ROGER MARTIN – Agence Bourgogne Champagne, domiciliée 4 avenue Jean Bertin BP 77971, 21 079 Dijon Cedex pour effectuer les travaux de requalification des RD 976 et 31 à Champdôtre.
- Que les bons de commande sont attribués dans les conditions suivantes : sur une période de 48 mois, un montant minimum de 100 000€ HT et un montant maximum de 500 000 € HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'accord cadre relatif aux travaux de sécurisation des traversées du village « requalification des RD31/RD 976 » avec l'entreprise ROGER MARTIN et tout document se rapportant à ce dossier dont le(s) bon(s) de commande afférent(s).
- La durée de l'accord-cadre est de 1 an renouvelable 3 fois au maximum. Au titre de la première année, conformément aux pièces du marché, le marché commencera à la date de notification du marché.

2/Réhabilitation d'un ancien restaurant en services communaux et logements - Validation de l'avant-projet définitif (APD)

En raison des renforcements de structure obligatoires pour les établissements recevant du public, l'architecte a présenté un nouvel APD (Avant-Projet Définitif), le 7 juillet 2023 :

- le coût de l'opération est estimé à : 476 000,00 € H.T. , pour la partie : rez-de-chaussée

290 000,00 € H.T. , pour la partie logements

Soit un coût total de 766 000,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- D'approuver l'Avant-Projet Définitif relatif à la réhabilitation d'un ancien restaurant en services communaux et logements avec un coût prévisionnel de 766 000.00 € HT (soit 919 200.00 € TTC).

3/ Fonds de concours SICECO - rénovation éclairage public

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public (rénovation LED coffret A et C suite) rue d'Avau, rue Sauterot, petite rue Sauterot, rue Poulot, impasse de la Tille et chemin derrière l'église, doivent être réalisés.

Ces prestations relèvent du SICECO, syndicat auquel la commune a délégué sa compétence en la matière.

Un devis estimatif a été transmis par le SICECO. Le montant des travaux s'élève à 19 774.32 € et la contribution de la commune est évaluée à 10 368.59 €.

Le financement peut être effectué par fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- De demander au SICECO la réalisation des travaux d'éclairage public (rénovation LED coffret A et C suite).
- D'accepter de financer par fonds de concours la contribution appelée par le SICECO.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document inhérent à ce dossier.

4/ Questions diverses

TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux concernant la sécurisation de notre village, tranche RD 31 ouest, commenceront le 4 septembre 2023 pour une durée estimative de 5 à 6 semaines.

Ces travaux, d'un montant de 165 217,52 € HT à la charge de la commune, comprendront la création de trottoirs, la remise en état du réseau d'eau pluviale et la réfection de la couche de roulement.

Durant ce chantier, la circulation sera interdite rue du Moulin. Une déviation sera mise en place par les Services du Département.

Les riverains auront la possibilité de stationner leurs véhicules, rue d'Avau, sur les parkings de la salle des fêtes et en face l'Agence Postale Communale.

INFOS GÉNÉRALES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : de 13h30 à 15h00 ;
Mercredi : de 10h00 à 12h00 ;
Jeudi : de 16h00 à 18h30

Permanences assurées par le Maire et ses adjoints les jeudis de 18h00 à 19h00 sans rendez-vous

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE CET ÉTÉ :

Du 14 août au 3 septembre 2023

En cas d'urgence, veuillez contacter Monsieur le Maire au 07-88-49-34-28.



HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 11h30
- Mercredi : de 15h30 à 18h30

HORAIRES

D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE :

Mercredi de 18h30 à 19h30



FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ET DE LA BIBLIOTHEQUE :



Du 10 août inclus au 26 août



FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives quotidiennes ? Immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, demande de prestations ou encore déclarations trimestrielles RSA, toutes ces démarches ne sont pas toujours simples.

L'intérêt de France services est de vous accompagner dans vos démarches au plus près de chez vous. Selon les demandes, les agents pourront soit vous apporter des réponses immédiates, soit organiser des rendez-vous avec un conseiller de l'organisme public identifié, en présentiel ou à distance. Ainsi, un seul et même lieu regroupe les principaux organismes de service public, tels que le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Les maisons France Services les plus proches de Champdôtre sont :

Genlis :

12 Rue de Franche-Comté

21110 Genlis

03-80-31-27-30 franceservices@plainedijonnaise.fr

Pontailleur-sur-Saône :

1 rue des Saucis

21270 Pontailleur-sur-Saône

03-80-47-89-82 mds@capvaldesaone.fr

MESSAGE DE LA GENDARMERIE

SIGNAL CONSO est une plateforme qui permet aux consommateurs de signaler un problème rencontré à l'occasion d'un achat ou d'un contrat, dans des domaines aussi variés qu'internet, les sollicitations par courriel ou SMS, le démarchage à domicile...

Toute personne a la possibilité de signaler gratuitement son problème à la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

Elle sera guidée, orientée et conseillée.

<https://signal.conso.gouv.fr/>

PROCHAINS EVENEMENTS :

- **13 août** : Concours de pêche – Sablière de Champdôtre (route de Trouhans)

- **9 septembre** : Tournoi de Pétanque organisé par l'Association du foot de Champdôtre-Longeault

RETROUVEZ TOUTES VOS INFORMATIONS UTILES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE :



<https://champdotre.fr/>



ET SUR L'APPLICATION Panneau Pocket